



NAITRE ET VIVRE

Association nationale reconnue d'utilité publique – loi 1901
5 rue la Pérouse – 75116 Paris – Tél : 01 47 23 05 08

Association pour l'étude et la prévention de la mort inattendue du nourrisson et l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit

Partager le lit des parents semble bien augmenter le risque de mort subite du nourrisson !

Le syndrome de mort subite du nourrisson (MSN) demeure une cause importante de mortalité dans les pays développés malgré les campagnes en faveur de la position couchée sur le dos. Il persiste des controverses sur le rôle du partage du lit des parents par les nourrissons et les recommandations qui en découlent. Une équipe internationale a fait une méta-analyse des données publiées sur ce sujet.

Les critères de sélection des travaux réalisés étaient une définition adéquate de la MSN, une autopsie dans plus de 95 % des cas, une relation claire des circonstances et de la population étudiée, un groupe contrôle et des effectifs suffisants pour calculer le risque relatif encouru par le partage du lit en comparaison de son absence. Dans les articles analysés, il a été tenu compte du partage habituel ou occasionnel au moment du décès.

Au total, 11 études cas contrôles ont été retenues, réunissant 2 464 cas de MSN et 6 495 contrôles ; 710 (28,8 %) des nourrissons victimes de MSN partageaient le lit des parents contre 863 (13,3 %) des contrôles. L'analyse multivariée fait apparaître une augmentation du risque (odds ratio OR) de 2,89 (intervalle de confiance à 95 % IC : 1,99-4,18). En dépit de l'hétérogénéité des séries, toutes montrent une augmentation. Quatre d'entre elles ont analysé le rôle du tabagisme maternel : l'association tabac lit partagé fait encore croître le risque (OR : 6,27 ; IC : 3,94-9,99) en comparaison du risque pour les mères non fumeuses (OR : 1,66 ; IC : 0,91-3,01).

Indépendamment du statut tabagique, l'âge des nourrissons est fondamental. Avant 12 semaines, le risque est très nettement augmenté (OR : 10,37 ; IC : 4,44-24,21) alors qu'il n'est pas significatif après cet âge. Enfin, le partage du lit de façon habituelle n'est pas significativement associé à une augmentation du risque (OR : 1,42 ; IC : 0,85-2,38) à l'inverse du partage la dernière nuit (OR : 2,18 ; IC : 1,45-3,28). Cependant, le partage occasionnel peut être lié à une infection intercurrente qui augmenterait le risque en soi. La méta-analyse n'a pu porter sur d'autres facteurs associés mais certaines études suggèrent que l'endormissement sur un sofa avec un nourrisson augmente le risque de MSN ainsi que la consommation par les parents d'alcool ou de drogue.

En conclusion, le partage du lit des parents avec un nourrisson augmente le risque de mort subite, particulièrement en cas de tabagisme parental et chez les petits nourrissons.

Pr Jean-Jacques Baudon

Vennemann MM et coll. : Bed sharing and the risk of sudden infant death syndrome: can we resolve the debate ? J Pediatr 2012;160:44-8